



**Cabinet Antoine Haddad**

Comptabilité et Expertise

مكتب أنطوان حداد  
محاسبة وتدقيق

**SERVICE SOCIAL**  
**POUR LE BIEN ETRE DE L'ENFANT**  
**LIBAN**  
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDEPENDANT**  
**SUR LES ETATS FINANCIERS**  
**AU 30 juin 2024**



**Cabinet Antoine Haddad**

Comptabilité et Expertise

مكتب أنطوان حداد  
محاسبة وتدقيق

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT  
AUX PRÉSIDENTE ET MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DU  
SERVICE SOCIAL POUR LE BIEN ÊTRE DE L'ENFANT  
S E S O B E L  
L I B A N**

**Opinion adverse**

Nous avons examiné les états financiers annuels du Service social pour le bien être de l'enfant «SESOBEL» (l'Association) comprenant la situation financière au 30 juin 2024, le compte de résultat, la variation des capitaux propres et le flux de trésorerie pour la période de 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024, les notes explicatives relatives ainsi qu'un résumé des principes comptables adoptés.

Le statu quo politique, économique et financier, au Liban nous porte à maintenir notre opinion exprimée dans notre rapport sur les états financiers de l'Association au 30 juin 2024.

A notre avis, basé sur les faits cités dans la section « Base de l'opinion adverse » les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Association au 30 juin 2024 conformément aux normes internationales des rapports financiers annuels.

**Base de l'opinion adverse**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit (I.S.A)

Notre responsabilité selon ces normes est décrite dans la section « Responsabilité du commissaire aux comptes » de notre rapport.

Nous sommes indépendants vis-à-vis de l'Association, conformément au code d'éthique et de déontologie des comptables professionnels ainsi que des exigences du code des Ethiques de l'ordre des experts comptables libanais en relation avec notre audit des états financiers.

Nous estimons avoir obtenu suffisamment de justificatifs et d'informations nécessaires et fiables pour fonder notre opinion.

- 1- Les notes 1.4.1 et 1.4.2 décrivent le comportement des banques vis-à-vis des déposants.

Au 30 juin 2024 l'Association détenait dans les banques libanaises des soldes pour 300 561 USD (Lollars), évalué dans les Etats Financiers à 15 000 LBP et qui sont pratiquement bloqués, en plus, des montants en monnaies étrangères dénommés « FRESH » présentent les soldes suivants : 194 739 USD, 39 780 EUR et 735 CAN.

**Antoine J. HADDAD**  
Expert Comptable Assermenté  
L.A.C.P.A. No. 919

Il est impossible de déterminer l'effet sur cet actif, qu'auront la crise économique et le plan de restructuration que le gouvernement interimaire n'a pu concrétiser jusqu'à présent ainsi que d'estimer l'ampleur du risque de la perte d'une part de ces dépôts. Les états financiers ne présentent pas d'ajustements à cet égard.

De même l'Association détient dans des banques à l'étranger, 1 079 253 USD et 82 466 EUR, ces montants sont évalués au 30 juin 2024 aux taux de 89 500 L.L. (taux officiel fixé par le Ministère des Finances).

2- La note 1.4.2 indique que les comptes d'actif et de passif du bilan en monnaies étrangères sont évalués en livres libanaises à plusieurs taux, surtout dans la valorisation des immobilisations, des stocks et des capitaux propres.

3- La note 1.4.3 fait allusion aussi à ce que l'Association n'a pas pu appliquer les recommandations de l'IAS 29 applicables aux entités d'une économie hyperinflationniste, l'état n'a pas donné des instructions à ce sujet permettant l'application de cette norme.

Si cette norme avait été appliquée en juin 2024, plusieurs postes du bilan auraient été sérieusement affectés ainsi que les bilans des exercices antérieurs. Par conséquent les effets sur la situation financière n'ont pas été déterminés.

#### **Responsabilité de la direction**

La Direction est responsable pour la juste préparation et présentation des états financiers annuels conformément aux normes internationales des rapports financiers (I.F.R.S.), ainsi que du système de contrôle interne adopté, lui permettant de préparer les états financiers ne comprenant pas d'anomalies sérieuses intentionnelles ou par erreur.

La Direction a à évaluer la capacité de l'Association à poursuivre ses activités et de prendre les mesures nécessaires en fonction ou de continuer à fournir ses services conformément à sa mission, malgré toute difficulté.

Il incombe à la Direction de surveiller le processus d'élaboration et de l'information financière de l'Association.

#### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre but est d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comprennent pas d'anomalies sérieuses intentionnelles ou par erreur et d'émettre un rapport d'audit comprenant notre opinion.

Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance mais ne garantit pas qu'un audit conforme aux normes internationales (I.S.A.) permettra de détecter toute anomalie importante existante.

Les anomalies suite à des erreurs ou des fraudes sont considérées importantes, si, individuellement ou ensemble elles puissent influencer les décisions économiques des utilisateurs de ces états financiers annuels.

**Antoine J. HADDAD**  
Expert Comptable Assermenté  
L.A.C.P.A. No. 919

Au cours de notre audit, nous exerçons un jugement professionnel et nous maintenons toujours un esprit de doute.

De même notre audit nous mène à :

- Evaluer les risques d'anomalies soit suite à l'erreur ou à la fraude, puis planifier et accomplir notre audit en conséquence et obtenir suffisamment de justificatifs et d'informations fiables à la base de notre opinion. Le risque de ne pas détecter une fraude est beaucoup plus important que celui d'une erreur, car une fraude est intentionnelle et englobe une collusion, une dérogation au contrôle interne, une complicité....
- Avoir une idée claire du système de contrôle interne de l'Association en relation avec notre audit, mais pas dans le but d'évaluer l'efficacité de ce système.
- Evaluer la convenance du système comptable adopté ainsi que les estimations et les explications y relatives.
- Evaluer, si la présentation et le contenu des états financiers annuels y compris les notes explicatives y relatives, sont présentés d'une façon équitable.

En plus, nous avons discuté avec les responsables sur d'autres points que nous avons considérés importants, ainsi que sur la portée et la période opportune à notre audit.

Zouk Mosbeh, le 14 octobre 2024

Le commissaire aux comptes indépendant



Antoine J. HADDAD  
L.A.C.P.A. 919

**S E S O B E L**

**Situation financière au 30 juin**  
**En milliers de L.L.**

ACTIF	Note page	2024			2023	PASSIF	Note page	2024	2023
		V.B.	Amort/ Prov	V.N.					
Immobilisations incorporelles	10	475 058	379 676	95 382	128 321	Réserve générale	23	959 144	959 144
Immobilisations corporelles	10	15 400 731	7 540 200	7 860 531	7 000 127	Report à nouveau		14 801 006	1 699 169
Immobilisations en cours	10	48 035 137	—	48 035 137	12 047 407	Résultat de l'exercice	5	-12 187 377	13 101 837
Immobilisations financières	10	13 964	—	13 964	13 964	Subventions d'investissement	23	56 018 165	19 279 196
<b>Actif Immobilisé</b>		<b>63 924 890</b>	<b>7 919 876</b>	<b>56 005 014</b>	<b>19 189 819</b>	<b>Fonds Propres</b>		<b>59 590 938</b>	<b>35 039 346</b>
Stocks	20	20 058 691	—	20 058 691	4 424 170				
Clients	20	1 287 017	—	1 287 017	698 947	Provision I.F.S.	23	50 508 731	22 778 942
Etats : Services Externes	11	13 063 459	—	13 063 459	4 823 432	Provision pour risques et charges	23	89 500 000	0
Autres débiteurs	11	14 546 026	—	14 546 026	3 323 621	Dettes financières	23	108 000	149 550
Subventions projets	21	2 582 232	—	2 582 232	321 639	Banque à réconcilier	23	22 391 880	0
Disponibilité	11	207 811 893	—	207 811 893	40 618 742				
<b>Actif Circulant</b>		<b>259 349 318</b>	<b>0</b>	<b>259 349 318</b>	<b>54 210 551</b>	<b>Dettes à long terme</b>		<b>162 508 611</b>	<b>22 928 492</b>
Charges constatées d'avance	12	14 173 785	—	14 173 785	932 010	Dettes fiscales et sociales	23	583 922	296 119
						Autres créiteurs	13	34 437 220	7 117 638
Dons et produits à recevoir	12	114 560	—	114 560	258 725	Subventions projets	24	45 254 824	5 095 737
						Subventions constructions		20 026 890	3 124 664
						<b>Dettes à court terme</b>		<b>100 302 856</b>	<b>15 634 158</b>
						Dons et produits reçus d'avance	13	595 420	69 124
						Charges à payer	13	6 644 852	919 985
<b>Comptes De Régularisations</b>		<b>14 288 345</b>	—	<b>14 288 345</b>	<b>1 190 735</b>	<b>Comptes De Régularisations</b>		<b>7 240 272</b>	<b>989 109</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>337 562 553</b>	<b>7 919 876</b>	<b>329 642 677</b>	<b>74 591 105</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>329 642 677</b>	<b>74 591 105</b>

**S E S O B E L****RESULTAT AU 30 JUIN****En Milliers De L.L.**

<b>PRODUITS</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Dons & parrainages locaux	21 714 583	3 070 926
Dons & parrainages de l'étranger	18 064 479	3 087 093
Dons & parrainages PARTAGE	37 389 866	2 684 010
Dons en nature	652 231	0
Aides en urgence	597 618	37 922
Serv.rendus (plat.tech.)	4 694 437	680 502
Remboursements des familles	34 239 791	1 631 277
Revenues des services externes	32 979 141	5 255 531
Ventes	62 012 702	31 266 433
Produit des activités d'autofinancement	9 915 633	1 362 924
Reprise sur provisions d'amortissement	1 041 556	606 821
Résultat financiers	116 885 792	20 293 894
<b>Total des Produits</b>	<b>340 187 830</b>	<b>69 977 334</b>
<b>CHARGES</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Frais de fonctionnement	185 861 210	30 682 807
Charges des services externes	27 939 178	5 092 810
Aides en nature	0	33 355
Aides en urgence	1 369 706	194 300
Achats	31 055 155	2 920 125
Variations des stocks	- 15 634 521	-1 922 993
Amortissements	1 200 595	737 801
Provisions I.F.S.	27 729 789	17 780 786
Provision pour risques et charges	89 500 000	0
Charges d'Autofinancement	2 169 295	687 135
Charges hors exploitation	1 184 799	669 370
<b>Total des Charges</b>	<b>352 375 207</b>	<b>56 875 497</b>
<b>Résultat</b>	<b>- 12 187 377</b>	<b>13 101 838</b>